Public

REPUBLIQUE DU BENIN

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

--*-*-*-*-*-*-*-*-*-

Passation des marchés de travaux

--*-*-*-*-*-*-*-*-*-

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

--*-*-*-*-*-*-*-*-*-

PROJET DE MOBILITE URBAINE DURABLE DANS LE GRAND NOKOUE (PMUD GN)

--*-*-*-*-*-*-*-*-*-

TRAVAUX DE REHABILITATION DES ACCES ET TRAVERSEES DE COTONOU EN APPUI A LA MOBILITE URBAINE DURABLE DANS L'AGGLOMERATION DE COTONOU (ATC MOBILITE)

DAOI : N°14/2026/PRMP pi/SIRAT/DP_AUA/CP-FYA/CSPPR/SPM/S-PRMP DU 16-09-2026

ADDENDUM N°1

Référence PPM Banque mondiale : BJ-SIRAT-499131-CW-RFB

Autorité contractante : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)

Source de financement : IDA et AIIB

NOVEMBRE 2026

TRAVAUX DE REHABILITATION DES ACCES ET TRAVERSEES DE COTONOU EN APPUI A LA MOBILITE URBAINE DURABLE DANS L'AGGLOMERATION DE COTONOU (ATC MOBILITE)

DAOI : N°14/2026/PRMP pi/SIRAT/DP_AUA/CP-FYA/CSPPR/SPM/S-PRMP DU 16-09-2026

ADDENDUM N°01

PARTIES DU DAOI AYANT SUBI DE MODIFICATIONS

-=-=-=-=-=-=-

1. Informations communes

Points	LIRE	AU LIEU DE
IS 18.1 du DPAO	L'offre sera valide jusqu'au **mercredi 31 mars 2027**	L'offre sera valide jusqu'au mercredi 31 janvier 2027
IS 22.1 du DPAO	Aux seules fins de **dépôt des offres**, l'adresse du Maître d'Ouvrage est la suivante : Attention : Kouessi Michel YACOBI Adresse : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage. Etage/Numéro de bureau : 4ième étage bureau B 57 Ville : Cotonou, Bénin Boîte postale : 04 BP 1109 Cotonou Bénin Pays : Bénin **La date et heure limites de dépôt des offres sont :** Date : **26 novembre *2026*** Heure : **10 heures 00, heure locale (GMT+1)**	Aux seules fins de **dépôt des offres**, l'adresse du Maître d'Ouvrage est la suivante : Attention : Kouessi Michel YACOBI Adresse : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage. Etage/Numéro de bureau : 4ième étage bureau B 57 Ville : Cotonou, Bénin Boîte postale : 04 BP 1109 Cotonou Bénin Pays : Bénin **La date et heure limites de dépôt des offres sont :** Date : **12 novembre *2026*** Heure : **10 heures 00, heure locale (GMT+1)**
IS 25.1 du DPAO	**L'ouverture des Offres – Parties techniques aura lieu à :** Adresse : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage Étage /Numéro de bureau : 4ie étage bureau B 57 Ville : **Cotonou** Pays : **Bénin** Date : **26 novembre 2026** Heure : **10 heures 30 minutes, heures locales (GMT+1)**	**L'ouverture des Offres – Parties techniques aura lieu à :** Adresse : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage Étage /Numéro de bureau : 4ie étage bureau B 57 Ville : **Cotonou** Pays : **Bénin** Date : **12 novembre 2026** Heure : **10 heures 30 minutes, heures locales (GMT+1)**

36.1 du DPAO	La monnaie utilisée pour convertir en une seule monnaie tous les prix des Offres exprimées en diverses monnaies, aux fins d'évaluation et de comparaison de ces offres, est : le francs CFA. La source du taux de change à employer est : la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). La date de référence est 15 jours avant la date de dépôt des offres soit : **12 novembre 2026**. La(les) monnaie(s) de l'Offre sera(seront) convertie(s) en une seule monnaie conformément à la procédure précisée ci-après **: Le Soumissionnaire doit libeller ses prix entièrement en monnaie nationale.** Aux fins de comparaison des offres, le Prix de l'Offre, tel que corrigé conformément à l'article 35 des IS, sera d'abord décomposé et converti suivant les pourcentages respectifs payables en diverses monnaies selon les taux de changes spécifiés par le Soumissionnaire et en conformité avec les dispositions de l'article 15.1 des IS. Dans une seconde étape, le Maître d'Ouvrage reconvertira les montants ainsi obtenus dans la monnaie dans laquelle le Prix de l'Offre est payable (excluant les Sommes Provisionnelles mais incluant les Travaux en régie lorsque chiffrés d'une manière compétitive) dans une seule monnaie, identifiée ci-dessus au taux de change vendeur établi pour ce genre de transactions à la date mentionnée ci-avant.	La monnaie utilisée pour convertir en une seule monnaie tous les prix des Offres exprimées en diverses monnaies, aux fins d'évaluation et de comparaison de ces offres, est : le francs CFA. La source du taux de change à employer est : la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). La date de référence est 15 jours avant la date de dépôt des offres soit : .....2026. La(les) monnaie(s) de l'Offre sera(seront) convertie(s) en une seule monnaie conformément à la procédure précisée ci-après **: Le Soumissionnaire doit libeller ses prix entièrement en monnaie nationale.** Aux fins de comparaison des offres, le Prix de l'Offre, tel que corrigé conformément à l'article 35 des IS, sera d'abord décomposé et converti suivant les pourcentages respectifs payables en diverses monnaies selon les taux de changes spécifiés par le Soumissionnaire et en conformité avec les dispositions de l'article 15.1 des IS. Dans une seconde étape, le Maître d'Ouvrage reconvertira les montants ainsi obtenus dans la monnaie dans laquelle le Prix de l'Offre est payable (excluant les Sommes Provisionnelles mais incluant les Travaux en régie lorsque chiffrés d'une manière compétitive) dans une seule monnaie, identifiée ci-dessus au taux de change vendeur établi pour ce genre de transactions à la date mentionnée ci-avant.

Toutes les autres dispositions du DAOI restent inchangées

Cotonou, le 09...novembre 2026
La Personne Responsable des
Marchés Publics p.i. de la SIRAT SA

PRMP

Kouessi Michel YACOBI